



Compte-rendu CAPL n°2 du 10 octobre 2018

Début de séance 9 h 30.

Lecture de notre [déclaration liminaire](#) (en ligne sur notre site internet)

1- Approbation du procès verbal de la CAPL n°2 du 12 juin 2018 : Recours en CAPL formulés par les contrôleurs principaux-Evaluation 2018

Vote à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal de la CAPL n°2 du 28 juin 2018 : Mouvement local de mutation des contrôleurs au 1^{er} septembre 2018.

Vote à l'unanimité.

3- Mouvement local de mutation des contrôleurs suite aux restructurations au 1^{er} janvier 2019.

RAN du Mans :

Liste des postes vacants :

Postes vacants à l'issue du mouvement

Structure FIPER :

- SIP Le Mans Nord-Est : 1 poste

1 poste

Structure GCPUB

- Trésorerie hospitalière du Mans : 2 postes

2 postes

- Trésorerie Saint-Calais : 1 poste

Le poste de St calais est un poste issu du transfert d'un poste de Connerré.

L'agent de Connerré ayant obtenu St Calais suite au transfert de la mission, avait porté des réserves en particulier concernant du **télétravail**.

Doit-on s'attendre à un développement du télétravail ?.

RAN de Mamers :

Liste des postes vacants :

Postes vacants à l'issue du mouvement

Structure FIPRO :

- SIE Mamers : 3 postes

3 postes

Structure GCPUB

- Trésorerie La Ferté Bernand : 2 postes

2 postes

Les 3 postes ouverts à Mamers sont issus du transfert de 3 postes du SIE de St Calais. A l'issue du mouvement les 3 postes ne sont pas pourvus . Des mesures de gestion ,EDR permet de combler 2 postes sur 3 d'où une déficience d'1 poste .

Pour palier à cette déficience, la DDFIP ne va t-elle pas déployer **la départementalisation** de certaines tâches (Quitus et application AVISIR) ?

Sur la Ferté Bernard , un poste sera comblé par le détachement d'un agent de Connerré (Changement de RAN).

Là encore , le compte n'y est pas ! .

F.O.-DGFIP a voté **CONTRE** ce projet.

Vos représentants en CAPL :

- Nadine PERROTEL, titulaire B
- Jean-Yves PERDRIAU, expert

SIP Le Mans Nord-Est
PCE Le Mans

tel : 02 43 83 81 86

tel : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>